

pour faire partir, mais uniquement sous le lien. Je viens d'apprendre Restos du cœur leur fournissent un

Le projet de pôle bio à La Couture est sur les rails

Erquy — Un projet de pôle bio, exploitation et magasin de producteurs, devrait venir remplacer le projet d'urbanisation qui avait été envisagé à La Couture, en 2008. La démarche a été présentée aux élus.

Roxane Donnard et Philippe Durand, conseillers municipaux, ont présenté, jeudi soir, au conseil municipal, un projet porté par la municipalité qui avait inscrit dans ses engagements, la préservation des terres agricoles.

En juin, elle avait décidé d'abroger la Zone d'aménagement concertée (Zac) incluse dans le plan local d'urbanisme (Plu) en 2008 par la municipalité précédente. « **C'est un engagement fort de la commune envers l'écologie, l'agriculture raisonnée et l'accès aux Reginéens à une alimentation de qualité et loca-**

le », notait Roxane Donnard.

Ce projet comporte deux axes : l'exploitation en bio des cinq hectares de parcelles communales, actuellement cultivées en mode bio, sous bail précaire, avec l'installation d'une jeune agricultrice ayant satisfait au parcours donnant droit aux aides Jeunes agriculteurs, la commune conservant la nue-propiété des terres, avec la possibilité de construire un logement et un hangar.

« **Nous avons une candidate qui a postulé, ingénieure agronome, son parcours universitaire est intéres-**

sant », soulignait Marie-Paule Allain, adjointe à l'urbanisme. De son côté, le maire, Henri Labbé, s'est dit : « **Ravi pour La Couture qui reste un secteur agricole** ».

Un magasin de producteurs

L'autre axe est la création d'une zone de vente en commun avec d'autres producteurs locaux, sur le site de l'ancien poulailler. D'une superficie de 900 m², il nécessite un désamiage. « **Il comportera trois zones, 300 m² de vente, 300 m² de stockage et 300 m² pouvant être loués**

pour du stockage à d'autres professionnels. Le bâtiment devra s'intégrer dans le paysage avec un bardage bois, éventuellement des panneaux solaires, citernes de récupération d'eau de pluie, dans une démarche d'énergie neutre ou positive. En extérieur, une petite zone de restauration pourrait être envisagée et des animations autour de l'agriculture. »

Le bâtiment sera loué à un groupe-ment d'agriculteurs locaux, la forme juridique restant à préciser.